

CHARTRE RSE

AFFAIRE



abees
ÉVÉNEMENTIELLE

CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

L'agence ABEE fonde son développement sur des principes d'intégrité, de loyauté et de responsabilité.

Notre croissance repose sur la confiance que nous accordent nos clients, partenaires, fournisseurs, institutions et collaborateurs. Cette confiance se construit chaque jour par des comportements exemplaires, conformes aux lois et guidés par des standards éthiques élevés.

Cette charte formalise les règles de conduite applicables à l'ensemble de nos activités. Elle traduit notre volonté de prévenir tout risque de dérive, notamment en matière de corruption, de conflits d'intérêts ou d'atteinte aux droits fondamentaux.

Chaque collaborateur de l'agence ABEE est le garant de ces engagements et contribue, par son comportement, à la réputation et à la pérennité du Groupe.

1. Nos engagements éthiques

L'éthique des affaires constitue un socle stratégique pour l'agence ABEE. Elle repose sur des principes simples :

Agir avec probité et responsabilité

Respecter strictement le cadre légal et réglementaire

Préserver la dignité et les droits des personnes

Protéger les ressources matérielles et immatérielles du Groupe

Garantir la confidentialité des informations sensibles

Contribuer au développement durable et solidaire

Nos valeurs structurantes sont :

L'engagement

L'exigence professionnelle

L'esprit de service

La solidarité

L'innovation responsable

L'excellence opérationnelle

2. Respect des personnes

2.1 Égalité et non-discrimination

L'agence ABEE prohibe toute forme de discrimination fondée notamment sur l'origine, le genre, l'âge, la situation de handicap, les convictions, l'orientation personnelle ou l'appartenance syndicale.

La diversité des profils constitue une richesse et un levier de performance collective.

2.2 Prévention du harcèlement

Tout comportement portant atteinte à la dignité d'autrui, qu'il soit moral, physique, sexuel ou numérique, est strictement interdit.

Un environnement de travail respectueux est une priorité. Chaque collaborateur est invité à signaler toute situation inappropriée.

2.3 Interdiction du travail dissimulé ou forcé

L'agence ABEE s'engage à respecter strictement la législation sociale.

Aucune forme de travail dissimulé ou contraint ne peut être tolérée, que ce soit au sein du Groupe ou chez ses partenaires. Toute violation avérée entraînera la cessation immédiate de la relation commerciale concernée.

4.2 Lutte contre la corruption

Aucun avantage indu, direct ou indirect, ne peut être offert ou accepté dans le but d'influencer une décision commerciale.

L'agence ABEE applique une politique de tolérance zéro en matière de corruption.

4.3 Relations avec les partenaires

Nos relations avec les clients, fournisseurs et partenaires reposent sur :

L'honnêteté

La transparence

Le respect des engagements contractuels

L'équité dans les négociations

Les partenaires sont sélectionnés sur des critères objectifs : compétence, qualité, performance et adéquation aux besoins.

5. Responsabilité sociétale et environnementale

5.1 Approche globale

L'agence ABEE intègre les enjeux environnementaux et sociaux dans son modèle économique afin d'assurer un développement durable et responsable.

5.2 Engagement environnemental

Nous mettons en œuvre des actions concrètes :

Promotion des mobilités durables

Optimisation énergétique de nos installations

Réduction des déchets et tri sélectif

Limitation des plastiques à usage unique

Dématérialisation des supports

Sélection de partenaires engagés

Chaque projet est conçu dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale.

5.3 Engagement social

L'agence ABEE favorise :

L'égalité professionnelle

L'inclusion des personnes en situation de handicap

L'emploi des seniors

La qualité de vie au travail

L'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

Nous soutenons également des initiatives solidaires et associatives.

5.4 Politique d'achats responsables

Notre politique d'achats privilégie :

Les fournisseurs engagés en matière de RSE

Les circuits courts

Les solutions mutualisées et durables

Les partenaires favorisant l'inclusion sociale

5.5 Ancrage territorial

L'agence ABEE contribue activement au dynamisme économique local en collaborant avec des acteurs régionaux et en participant à des initiatives territoriales.

5.6 Innovation responsable

L'innovation constitue un levier majeur de différenciation.

Nous développons des solutions techniques et conceptuelles conciliant performance, modernité et respect de l'environnement.

Notre démarche associe créativité, maîtrise technologique et responsabilité sociétale.

Conclusion

Cette charte engage l'ensemble des collaborateurs de l'agence ABEE.

Elle incarne notre ambition : conjuguer performance économique, exemplarité éthique et impact positif durable.

La Direction
L'agence ABEE